



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4040140

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 21/03/2024 11H13 C:000032 I:29500
V/REF : 935979
V/Email reçu le Jeudi 21/03/2024 a 11H13

SEMCODA
AGENCE BRESSE DOMBES
28 RUE DE LA GRENOUILLERE
CS 81050
01000 BOURG EN BRESSE

V/REF.IMM. 01428
IMMEUBLE : LOUISE MICHEL
6/8/10 RUE LOUISE MICHEL
2/4 PASSAGE LOUISE MICHEL
01000 BOURG EN BRESSE

Feillens, le 09 Avril 2024

Référence Marché: M_230709001-1

LOCALISATION : 2 PASSAGE LOUISE MICHEL - BOURG EN BRESSE - LOGEMENT VACANT -
BADGE ACCES A L'AGENCE - PRENDRE LE PASS CHANTIER -
RELOCATION LE 04/04

MOTIF : INTERVENIR POUR UN REMPLACEMENT DE SANGLE DE VOLET ROULANT DANS LA
CUISINE, SALON ET CHAMBRE
XX
VERIFIER LA SERRURE SUR UNE PORTE DEPOSEE (4 BEQUILLES)
XX
FOURNITURE ET POSE D'UN CYLINDRE SUR ORGANIGRAMME
XX
REFIXATION ENCADREMENT PORTE ENTREE
MS00066 - MS00019 - MS00034 - MS00075

Donneur d'ordre : Mme I. FREDT-LANCIOLI

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 26 MARS 2024 A 08H30
REMPLACEMENT ENROULEUR DE SANGLE.
REMPLACEMENT DE 5 SERRURES 1 POINT.
FOURNITURE D'UN CYLINDRE 30X30 LAISSE SUR PLACE DANS LE PLACARD DE
L'ENTREE (VU AVEC MR DESCOSTES)
ENTRETIEN DE 2 VOLETS ET REPARATION CADRE BOIS PORTE D'ENTREE

LE 2 AVRIL 2024 A 14H45
POSE GRILLE ENTREE D'AIR SUR PORTE FENETRE
REGLAGES DE 2 GONDS SUR LA PORTE INTERIEUR

OBSERVATIONS : DS LCOMPTER Email envoyé le 27/03/24 a 08H23 M. S DESCOSTES



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4040140

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.

Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.

Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement	1	40,64	40,64
0,50	H(s) Menuisier réparation cadre bois	1	49,54	24,77
5,00	MS00018-Rempl.Serrure 1 pt, porte int.	1	35,56	177,80
1,00	MS00036-FP.Cylindre/demi cylindre europ.	1	50,80	50,80
1,00	MS00067-Rempl.d'1 enrouleur de sangle	1	81,28	81,28
2,00	MS00075-Entretien, réglage, graissage	1	66,04	132,08
1,00	MS00001-Forfait déplacement	2	40,64	40,64
2,00	MS00021-Ajustage porte int./plac./pal.	2	40,64	81,28
1,00	MS00054-Création entrée d'Air pour VMC	2	25,40	25,40
1,00	MS00036-FP.Cylindre/demi cylindre europ.	2	50,80	50,80
TOTAL H.T.				705,49
T.V.A. a 10,00%				70,54
TOTAL T.T.C.En EURO				776,03

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN



Bon de Commande

N° : 935979 du 21/03/2024

P-MUT 11h13

SEMCODA

AGENCE DE BOURG EN BRESSE

28, rue de la Grenouillère

CS 81050

01010 BOURG EN BRESSE CEDEX

Tel:04.74.22.83.27

SERVIMO BOURGOGNE SAS

550 ROUTE DE TERNANT

01570 FEILLENS

Immeuble collectif ☒

Individuel ☐

- 2 ans ☐

Non Conventionné ☐

Fournitures seules ☐

Travaux dits urgents ☐

Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 544126-FS2497

Téléphone : 03.85.20.30.60

Mail: bourgogne@servimo.fr

Référence de la Demande

Lieu d'intervention

2 PASSAGE LOUISE MICHEL

01000 BOURG EN BRESSE

MUTTBAPP Mutations Travaux batis Partie privat.

4

01428-00002-00002-00001 H / Type 4

Etage : RDC

01-EE-2212-TRA-61563100

Marché : M - 230709001-1

Délai

Date limite exécution : 05/04/2024

Observations

**MUT EX BOUHELAL /LV
PASS CHANTIER MAIS BESOIN BADGE ACCES
DISPONIBLE A L AGENCE
MERCİ D INTERVENIR A PARTIR DU 27/03
ATTENTION RELOCATION 4/04**

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	40,64	40,64	4,06	44,70
MS00066 Remplacement d'une sangle de volet roulant y compris toutes sujétions CUISINE+SALON CHAMBRE	3,00	81,29	243,87	24,39	268,26
MS00019 Béquille métal chromé carré de 7 mm y compris toutes sujétions verifier serrure ATTENTION Porte déposéé	4,00	15,24	60,96	6,10	67,06
MS00034 Fourniture et pose d'un cylindre sur organigramme	1,00	203,22	203,22	20,32	223,54
MS00075 refixation encadrement porte entrée	1,00	66,05	66,05	6,61	72,66
Total H.T.					614,74
Total TVA					61,48
Total TTC					676,22

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE BOURG EN BRESSE**



Bon de Commande

N° : 935979 du 21/03/2024

P-MUT

SEMCODA

AGENCE DE BOURG EN BRESSE

28, rue de la Grenouillère

CS 81050

01010 BOURG EN BRESSE CEDEX

Tel:04.74.22.83.27

Demande de travaux suivie par FRADET LANCIOLI Isabelle le 21/03/2024

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

La Responsable d'Agence,

Mme S. GUILLET

Monsieur Stéphane DESCOSTES

Chargé de Maintenance

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE BOURG EN BRESSE**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURG EN BRESSE 28, rue de la Grenouillère CS 81050 01010 BOURG EN BRESSE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement

☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **2 PASSAGE LOUISE MICHEL 01000 BOURG EN BRESSE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURG EN BRESSE**

le **21/03/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 935979